

NUMÉRO 3

ÉTÉ 2022  
LARCHIPELCITOYEN.ORG

COÛT DE REVIENT 0,25€  
PARTICIPATION LIBRE

# SPECIAL ENFANCE

# LE PASTÈKE #3

LE JOURNAL DES CITOYENNES ET CITOYENS QUI  
S'INTÉRESSENT À LEUR VILLE



## ENQUÊTE

P-2  
DES JEUNES  
CHERCHENT UN TOIT

## INTERVIEW

P-3  
LES CLÉ  
TOULOUSAINS

## FOCUS

P-4  
SUR LES CHEMINS  
DE L'ÉCOLE AVEC LES  
FAISEURS DE VILLE

## C'EST GRÂCE A EUX

P-4  
L'ASSOCIATION B.A.S.E.,  
LIEN SOCIAL CONTRE  
INEGALITÉS EDUCATIVES

## QUARTIERS EN LUTTE

P-4  
LES JARDINS POTAGER DE  
FONTAINE-LESTANG

### ARCHIPEL CITOYEN

est une association dont le but est de redonner aux Toulousaines et Toulousains le pouvoir de transformer leur ville au travers de l'information, l'éducation populaire et les actions de terrain. Elle encourage dans le temps une culture de la démocratie vivante et favorise l'intelligence collective au service de la défense des valeurs humaines, sociales et environnementales.

Née en 2017, l'association a porté une liste mixte regroupant des personnes issues de la société civile et des membres d'organisations politiques aux élections municipales de 2020. Bien que ses 14 élus de l'opposition défendent ce programme et ces valeurs au sein de l'institution municipale, l'association n'est pas un parti et revendique son indépendance vis-à-vis des stratégies et contraintes politiques. Elle propose une coopération et garde une main tendue vers tous les collectifs qui poursuivent des objectifs similaires.

# EDITO

Cette année-là,  
Plus la moindre goutte de poésie  
Plus de sourire  
La passante rugissante  
A envahi nos vies  
Ce jour-là,  
Au soleil  
Sur la chaise de la place  
des Refuzniks  
Je me suis endormie  
Cette heure-là,  
Lassée  
Au bord du ravin  
J'ai rêvé d'un intérieur flamboyant  
Cet instant-là,  
Chaque enfant  
Chaque femme  
Chaque homme  
Retrouve l'étréscillant brasier de la vie  
J'ai ouvert les yeux  
Aujourd'hui là,  
Je te regarde,  
Je ris,  
Je t'enlace.

**PUISQUE NOUS  
SAVONS LE  
FAIRE POUR  
CERTAINS,**



**FAISONS-LE  
POUR TOUS !**



# DES JEUNES CHERCHENT UN TOIT

LA GUERRE, CETTE HORREUR  
« PRODUIT » DES LAISSÉS POUR  
COMPTE, EN PARTICULIER DES MINEURS  
QUI SE METTENT EN MIGRATION.  
UN PHÉNOMÈNE QUI N'A RIEN DE  
NOUVEAU. SEULE NOTRE MANIÈRE  
DE LE NOMMER ÉVOLUE : ORPHELINS  
DE GUERRE, JEUNES SANS PAPIERS,  
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA),  
MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS (MIE). QUE  
DEVIENNENT CES JEUNES QUI TROUVENT  
REFUGE À DEUX PAS DE CHEZ NOUS ?

## DANS LES FAITS

À Toulouse, retenons la date d'un basculement éthique : le 12 avril 2016. Depuis, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31) refuse de prendre en charge les jeunes tant qu'ils n'ont pas fait la preuve de leur minorité. Le conseil départemental (CD31), qui a pour mission l'accueil inconditionnel des mineurs, s'octroie le pouvoir de juger de la minorité des jeunes et de la crédibilité de leurs récits. On se méfie du jeune qui se présente au terme d'un long parcours : « S'il n'était pas mineur comme il le prétend ? Et puis, d'où vient-il ? Est-il isolé ? Son récit de vie est-il véridique ? ». S'est installé un glissement institutionnel qui est surtout politique.

Qui sont ces jeunes ? Invisibles dans la cité, ils sont relégués dans un lieu en périphérie avec peu de droits ouverts. Ils sont trop souvent instrumentalisés comme boucs émissaires par des discours politico-populistes. Ils sont catégorisés - "Le migrant" - sans égard pour la singularité des parcours.

À Toulouse, ils se retrouvent dans AutonoMIE, un collectif de jeunes mineur-e-s isolé-e-s que nous avons rencontré-e-s.

## À LA RENCONTRE DES JEUNES D'AUTONOMIE

**MARS 2022** : nous les rencontrons à l'occasion d'un événement qu'ils organisent. Musique, prises de parole, danses. La joie partagée dans la fête contraste avec la solennité et l'urgence. Les jeunes disent aux bénévoles et militant-e-s leur reconnaissance de leur procurer un toit, de quoi manger, une sécurité juridique minimale. Ils se disent accompagnés par les associations.

**AVRIL 2022** : nous sommes accueillis sur le lieu de vie des jeunes. Le ton est grave. Ils nous disent le manque de nourriture, la crainte d'être mis à la rue, la peur que le collectif soit brisé ainsi que les liens avec les associations. Les traumas des parcours de migration sont réactivés. Cela s'entend. L'angoisse est palpable.

**MAI 2022** : nouvel appel à rassemblement suite à la validation de l'expulsion des jeunes par le tribunal administratif.

## UN DROIT, BAFUÉ DANS SA MISE EN APPLICATION

Le cadre juridique est limpide : « Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ». La

CIDE, signée par 195 pays, reconnaît un socle de droits, juridiquement opposables, dont un logement digne et l'accès à l'école.

Le défenseur des droits « rappelle aux préfetures et aux parquets que [la procédure administrative] doit avoir lieu quelle que soit la situation de la personne se disant Mineure Non Accompagnée (MNA) à l'égard du dispositif de protection de l'enfance » et propose de reconnaître la place des associations qui accompagnent ces jeunes. Il dénonce la situation de traite des mineurs exclus ou en attente des dispositifs.

Dans la Convention Internationale des droits de l'enfant, l'UNICEF souligne le droit des enfants migrants et s'alarme du respect de ces droits par la France : « L'intérêt supérieur de l'enfant n'est pas une option ».

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE (CD31)

Le CD31 met en place le Dispositif Départemental d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation des Mineurs Isolés (DDAEOMI). Ses capacités d'accueil sont limitées (30 jeunes, 7 encadrants). Le DDAEOMI opère le tri (hors cadre juridique) en évaluant la minorité et l'isolement des jeunes. Pour les associations, 80 % à 95 % des jeunes écartés du DDAEOMI sont reconnus mineurs par la justice. Droits bafoués. Mineurs laissés à la rue. Mineures aussi !

## LE PARCOURS D'AUTONOMIE

### LA MAIRIE DE TOULOUSE

Ne pouvant rester dans le lieu qu'ils occupaient en autogestion, les jeunes d'AutonoMIE finissent par trouver refuge aux « Tourelles ». Le lieu appartenant à la Mairie, celle-ci se substitue au CD31 qui fait défaut dans sa mise à l'abri des jeunes.

Un partenariat expérimental est monté. Les moyens mis en œuvre s'avèrent insuffisants. L'association missionnée par la Mairie peine à remplir sa mission : on ne soutient pas un groupe autogéré comme on encadre une Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS). L'écart se creuse entre volonté de contrôle de la Mairie et inquiétude des jeunes. Jusqu'à la rupture.

## DES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS SE SUBSTITUENT AUX CARENCES ET MANQUEMENT DES INSTITUTIONS

L'accompagnement des jeunes est mis mal à mal par le confinement, les associations qui soutenaient le collectif tiennent. Le confinement passe. La Société de Saint-Vincent de Paul assure la subsistance alimentaire des jeunes en lien avec la banque alimentaire et participe à la confection d'un repas collectif hebdomadaire. L'association Tous En Classe 31 continue à soutenir la scolarisation des jeunes. Médecin du Monde propose des groupes de paroles, assure une permanence, accompagne et oriente les jeunes qui ont des besoins médicaux particuliers. Le recours à l'Aide Médicale de l'État est rendu plus complexe et nécessite le soutien de la Croix Rouge (domiciliation). Les jeunes d'AutonoMIE s'organisent avec des adultes militants et luttent ensemble pour faire reconnaître leurs droits. Par carence des structures gestionnaires, ils fonctionnent en autogestion.



## ET MAINTENANT ?

La Mairie finit par jeter l'éponge et annonce la fermeture des Tourelles pour le 7 février. L'adjoint au maire chargé des affaires sociales, Daniel Rougé, l'assure : des solutions individuelles seront proposées aux jeunes. Pour autant, l'absence d'engagements précis et d'actes inquiète les associations. La solution proposée anéantit la dimension collective d'AutonoMIE qui rassure les jeunes. Elle fait en outre disparaître un acteur qui lutte pour faire respecter ses droits.

Que faire de ces jeunes que nous ne voulons voir ? Que dit la différence de traitement entre ces jeunes, racisés, et les jeunes réfugiés d'Ukraine ? Pourquoi certains sont laissés à la rue pour des raisons de procédures et d'autres accueillis dans l'urgence ?

Quelle sortie de crise ? AutonoMIE réclame : « une prise en charge par [...] le Conseil départemental [...] qui respecte les droits de l'enfant, c'est à dire une prise socio-éducative adaptée, une sécurité juridique, la scolarisation, le droit à la santé, une représentation légale et non pas une simple mise à l'abri avec un peu de nourriture ». Y parvenir semble poser problème à nos institutions. Faire moins serait indigne. S'y coller, c'est désigner où se loge notre (in) humanité.

## POUR COMPRENDRE

- 11/2015 - 3/2016 : projet de déchéance de la nationalité
- 7/3/2016 : loi sur le droit des étrangers
- 12/4/2016 : le CD31 exige des preuves de minorité
- 5/7/2016 : création par le CD31 du DDAEOMIE (« étude » la minorité)
- FIN 2016 : création d'AutonoMIE « Collectif toulousain de Mineur-e-s Isolé-e-s Etranger-e-s »
- 7/2/2022 : date fixées par la Mairie de Toulouse pour la fermeture des sites des Tourelles

## POUR ALLER PLUS LOIN

- ◇ Le site du collectif AutonoMIE : [autonomietoulouse.wordpress.com](http://autonomietoulouse.wordpress.com)
- ◇ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de l'UNICEF
- ◇ Le rapport du défenseur des droits, *Les mineurs non accompagnés au regard du droit*, 2022, sur [defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr)

Illustrations 1 & 3 : La mairie de Toulouse revient sur sa décision de fermer le centre d'accueil de mineurs exilés, parues dans Médiacités, 5 février 2022, © Romuald Vuillemin

Illustration 2 : Manifestation de soutien à l'Ukraine, 27 février 2022 © Mairie de Toulouse/ Patrice Nin

# CLAÉ TOULOUSAINS, L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE NOS ENFANTS EST-IL ENCORE ACCUEILLANT ?

CET HIVER, CHOSE SUFFISAMMENT RARE POUR NE PAS PASSER INAPERÇUE, DES GRÈVES SUCCESSIVES ONT EU LIEU DANS LES CLAÉ TOULOUSAINS. S'EN EST ALORS SUIVIE UNE COMMUNICATION DE LA MAIRIE, VANTANT LA « QUALITÉ ÉDUCATIVE » ET « À LA POINTE » DE NOS CLAÉ. QU'EN EST-IL DONC ? NOUS SOMMES ALLÉS INTERROGER DEUX ACTEURS DU SECTEUR.

Les CLAÉ (Centres de Loisirs associés à l'École), gérés en direct par la mairie pour les maternelles et par des fédérations d'éducation populaire pour les écoles élémentaires, s'occupent de nos enfants dans toutes les écoles publiques de Toulouse, avant et après la classe, ainsi qu'à l'heure du déjeuner. Leurs financements sont municipaux et leurs tarifs adaptés aux revenus des parents.

## UN PEU D'HISTOIRE

La création des accueils périscolaires, appelés à l'origine « garderies », est liée en partie au travail des femmes mais surtout aux craintes de laisser un enfant seul dans la rue après l'école. Dans les années 90, les garderies laissent place à des accueils périscolaires qui doivent avoir un projet éducatif et pédagogique, une équipe d'animation qualifiée et un taux d'encadrement minimum. L'idée était de remplacer les garderies par de l'éducation populaire où les enfants ne seraient plus juste surveillés et gardés, mais pourraient offrir aux familles un service public à moindre frais avec des activités culturelles, créatives et sportives. Dimitri, directeur d'un CLAÉ du centre-ville, nous raconte que Toulouse a fait partie des villes pionnières en la matière, Philippe Douste-Blazy y ayant introduit les CLAÉ il y a une vingtaine d'années.

## REVENONS SUR LES FAITS

Les animateurs-trices socioculturels des CLAÉ de la ville étaient en grève à l'automne 2021. Ils avaient expliqué, par le biais d'un mot dans le cahier des enfants, que leur taux d'encadrement déjà très juste allait prochainement être revu à la baisse. Ils alertaient les familles sur le danger que cela engendrerait pour leur métier et pour les enfants.

La réponse de la mairie adressée aux parents d'élèves concernés, mettait en avant « une offre éducative de qualité, un niveau de sécurité élevé et un accompagnement constant », tout en expliquant qu'« en application du décret de 2013 du gouvernement de François Hollande, elle fait évoluer le nombre d'animateurs dans ses CLAÉ ». L'évolution sera ici à la baisse, même si, à première lecture, cette communication laisse à penser le contraire.

## EN QUELQUES CHIFFRES

Jusqu'à présent, le taux d'encadrement à Toulouse était d'1 animateur-trice pour 14 enfants en élémentaire et d'1 pour 12 en maternelle. À compter de janvier 2022 et progressivement jusqu'en septembre 2022, ce taux passera à 1 pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 en maternelle. D'après la loi, le ratio 1 pour 18 et 1 pour 14 est le seuil à ne pas dépasser, en aucun cas le ratio qui doit être formellement appliqué, comme le laisse supposer la communication de la mairie. En effet, la municipalité de Toulouse reste dans la légalité mais fait le choix politique d'adopter le seuil minimum au détriment d'un service public de qualité. Certaines villes de France, à l'inverse, Amiens ou Versailles pour ne citer qu'elles, ont un taux d'encadrement par enfant plus important. Certaines autres, comme Grenoble, ont fait évoluer le poste habituel des animateurs-trices permettant de compléter leur mission au-delà des quelques heures hebdomadaires d'usage.

## TÉMOIGNAGES

Paul travaille dans un CLAÉ toulousain depuis onze ans, il nous explique que le nombre d'animateurs-trices revu à la baisse risque d'être dramatique pour la qualité du travail comme pour le bien-être des enfants et des salariés. « Avec un taux d'absentéisme conséquent et la crise COVID qui n'a rien arrangé, dans certains CLAÉ, nous sommes déjà souvent en dessous du

seuil de sécurité. Alors si Toulouse applique le nouveau taux, nous n'aurons plus aucune marge de manœuvre, on va se retrouver encore plus régulièrement à 1 animateur pour 20 ou 22 enfants, ce qui n'est pas légal ! ».

Avec des contrats de 15h/semaine en moyenne coupés en deux à trois phases de travail dans une même journée (temps du matin, du midi et du soir) et payés au SMIC horaire, c'est un métier précaire difficilement conjugable avec un second travail. « Celles et ceux qui n'y arrivent pas doivent trouver des boulots pendant les vacances scolaires, le week-end ou la nuit ». Impossible également pour eux de vivre loin de leur établissement scolaire avec tous ces allers-retours journaliers. « C'est par ailleurs un métier physique et intense, pour lequel il faut être calme, patient, pédagogue, inventif ». Tout ceci explique aisément le taux d'absentéisme élevé et le fait que de moins en moins de personnes s'orientent vers ce métier.

Dimitri, lui, nous confirme la difficulté d'embaucher du personnel et de le garder : « j'ai souvent la moitié de mon équipe absente ». Il va même plus loin en s'inquiétant des profils de moins en moins adaptés au métier, avec toutefois l'obligation de les recruter malgré tout, faute de candidats.

## PARCE QUE :

- Les **pouvoirs publics ne financent pas l'accueil de loisirs** et les **structures d'éducation populaire à hauteur des besoins**,
- Les **collectivités territoriales** et les **associations développent une concurrence acharnée** qui se traduit par une marchandisation au rabais pour les travailleurs
- Les **travailleur-ses du public** ou du **secteur privé**, connaissent la **même précarité**, les **mêmes contrats atypiques**, les **mêmes conditions de travail et d'emploi**,
- Les **métiers de l'animation** et de l'**Éducation populaire ne sont pas reconnus** et sont **méprisés**,
- Il est **impossible de se projeter, d'envisager une carrière, une évolution professionnelle**,

**Ensemble, nous vous appelons à un grand mouvement de mobilisation concernant l'intégralité du secteur de l'animation, qu'il relève du public ou du privé les 14 et 15 décembre 2021**

Côté formation, Paul nous explique que les diplômes professionnalisants menant à des postes de direction de CLAÉ sont onéreux et que le jeu n'en vaut pas forcément la chandelle : « Il faut savoir qu'un directeur ou une directrice de CLAÉ, malgré les responsabilités, gagne environ 1300€ mensuels ». On comprend, en effet, que peu aient envie d'y faire carrière ou de monter en compétence en passant des diplômes.

Paul comme Dimitri ont fait grève cet hiver, une grève qui aurait pu être plus massive sans la contrainte de perte de salaire et la culpabilité de mettre les enfants et les familles dans l'embarras. Mais les raisons étaient justifiées : « Les enfants ont besoin qu'on leur consacre du temps. Si la mairie enlève des postes, nous ne pourrions plus le faire, cela créera des frustrations pour eux et pour nous. Nous ferons de la surveillance, rien de plus ». Dimitri précise que cette grève a aussi été relativement suivie par les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui assistent les enseignant-e-s au quotidien et travaillent au plus près des enfants. « Leur métier s'est lui aussi fortement précarisé. À Toulouse cette année, ils passent à plus de 40h/semaine en conservant le même salaire très bas ».

Lorsque nous leur demandons s'ils pensent continuer ce métier, la réponse est oui pour Paul, qui est en train de passer un diplôme



financé par sa fédération en vue d'intégrer un poste de direction. Malgré les conditions qui se dégradent de jour en jour, c'est un métier qu'il aime encore trop pour songer à faire autre chose. Dimitri, quant à lui, veut arrêter, « j'ai choisi ce métier pensant faire de l'éducation populaire, avec un sens éducatif. Les CLAÉ devraient permettre aux enfants de décompresser du temps scolaire, d'apprendre différemment, surtout que certains enfants restent dans l'établissement scolaire une dizaine d'heures par jour (8h-18h), y compris le mercredi ». Dimitri, comme Paul, pensent qu'ils ne peuvent plus faire correctement le métier qu'ils ont choisi, faute de moyens et de volonté politique.

Dimitri est à l'initiative de la page Facebook **TOULOUSE ANIMATION EN LUTTE**, collectif qui a entraîné d'autres villes françaises dans son sillage. Il est un syndicaliste très actif mais regrette que peu de personnes le soient dans les métiers de l'animation. Il regrette également le manque de dialogue entre le corps syndical et l'institution, à l'image des « assises de l'animation » tenues cet hiver au niveau national par le secrétariat d'état chargé de la jeunesse et des sports auxquelles les syndicats de l'animation n'ont même pas été conviés. « Nous les avons surnommées les siestes de l'animation, ce n'est malheureusement que de la communication et de l'entre soi ». Quant aux raisons qui ont conduit la mairie à changer le taux d'encadrement des CLAÉ, Dimitri avance « a priori un moyen pour la mairie de faire des économies », déplorant que les financements de l'animation puissent être mis en concurrence avec le financement de grands travaux, comme le métro.

Pour compléter notre enquête, nous avons interrogé une élève de CM2 et lui avons demandé de nous parler du CLAÉ qu'elle fréquente.

« Ce que j'aime au CLAÉ, c'est faire du sport. Quand je ne peux pas faire de sport, je découvre des activités manuelles par exemple ou du théâtre. L'année dernière certains ont fait une radio avec des émissions enregistrées, c'était génial ! Je suis contente d'aller au CLAÉ parce qu'on peut parler, s'amuser, on est libres et on apprend plein de choses, il y a des règles mais moins strictes qu'en classe. Mais maintenant, il y a plein d'ateliers qui n'existent plus et du coup, j'ai moins envie d'y aller. On est souvent obligés d'aller à la bibliothèque et de prendre un livre, mais ça je le fais déjà chez moi. Heureusement l'année prochaine je serai au collège ».

Nous qui connaissions peu le sujet avant d'écrire cet article, cela nous donne l'impression d'un retour en arrière, retour à l'époque où les CLAÉ s'appelaient des garderies et n'avaient d'ailleurs que cette ambition. Et si « le bien grandir à Toulouse » et « le quotidien facile » dont la mairie nous parle sans arrêt dans sa communication 2022 passait aussi par des CLAE dignes de ce nom et dignes tout court ?

## POUR ALLER PLUS LOIN

- ◇ Le collectif « Les parents Unanim » sur facebook, qui se bat pour un accueil périscolaire de qualité
- ◇ La page facebook de « Toulouse animation en lutte »

Sources : Legifrance, le journal de l'animation, Wikipédia et nos trois gentils interviewés, merci à eux.

Illustrations 1 : photo prise devant un CLAÉ toulousain, mai 2022 ©LePastèque

Illustration 2 : tract d'appel à mobilisation, Toulouse animation en lutte, décembre 2021

# SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

LES RUES SCOLAIRES, FERMANT À LA CIRCULATION LES RUES DESSERVANT UNE ÉCOLE AUX HEURES D'ENTRÉES ET SORTIES, SE DÉVELOPPENT DANS DE NOMBREUSES VILLES EN FRANCE. QU'EN EST-IL À TOULOUSE ET DANS SA MÉTROPOLÉ ?

Demandez à vos parents ou grands-parents comment ils allaient à l'école et vous aurez une idée de l'évolution de la mobilité scolaire en quelques générations. Depuis 100 ans, le rayon des déplacements autorisés aux enfants non accompagnés s'est petit à petit réduit, passant d'une dizaine de kilomètres à quelques dizaines de mètres au mieux pour un élève de CM2. Les causes sont probablement multiples mais il en est une qui semble particulièrement évidente : le développement de la circulation automobile et l'insécurité qu'elle engendre pour les déplacements des enfants. C'est particulièrement vrai dans les villes où la voiture est devenue le moyen de transport principal. Dans la grande agglomération toulousaine, 60% des déplacements se font en voiture, dont la moitié sur une distance inférieure à 5 kilomètres. Des véhicules motorisés, de plus en plus gros avec la mode des SUVs, qui roulent souvent à plus de 50 km/h et constituent donc un danger pour les modes doux. Dès lors, comment s'étonner que les parents redoutent de laisser leurs enfants aller seuls à l'école ? À Toulouse, la carte scolaire montre que la majorité des enfants de maternelle et de primaire habite à moins d'un kilomètre de leur école, une distance qui peut être facilement parcourue à pied ou à vélo, avec ou sans les parents.

Cette question de la mobilité des enfants dans la ville revêt de multiples facettes. C'est d'abord un enjeu éducatif. L'apprentissage des déplacements est une étape essentielle dans le développement de l'autonomie, d'abord dans sa rue puis progressivement son pâté de maison, son quartier et dans la

ville toute entière. Combien d'accompagnements à l'école ou aux activités pourraient s'éviter les parents si le rayon d'action d'un enfant était aussi étendu qu'au début du siècle dernier ? Les familles y gagneraient certainement en sérénité dans leur vie quotidienne.

C'est aussi une question de santé publique. La sédentarité entraîne des problèmes multiples que les médecins voient se développer chez des sujets de plus en plus jeunes. À cela s'ajoute la pollution engendrée par les transports motorisés dans les grandes villes. Dans certaines zones de la métropole toulousaine accueillant des écoles, les niveaux moyens dépassent les seuils de protection de la santé.

C'est enfin un enjeu d'aménagement urbain. À quoi nos villes ressembleraient-elles si elles étaient conçues "à hauteur d'enfant" pour faciliter les déplacements des plus faibles plutôt qu'encourager les flux automobiles ? Nul doute qu'elles auraient un visage plus apaisé et plus ludique. Dans les pays du Nord, à Barcelone, à Strasbourg, etc., les exemples ne manquent pas et les raisons non plus pour engager une politique volontariste afin de faire évoluer les déplacements domicile-école.

De nombreuses villes en France comme Paris, Bordeaux, Strasbourg ou Grenoble ont annoncé des plans ambitieux de piétonisation des abords des écoles aux heures d'entrées et sorties ou de façon permanente. À Toulouse, seules 2 écoles ont pris des initiatives : l'école Falguière (aménagement indispensable compte tenu de la quasi absence de trottoirs) et l'école du Nord (contre-allée). Et sur notre métropole, les actions sont également restées très timides pour le moment, à l'exception de la municipalité de Cugnaux qui annonce un plan dans les 2 ans sur les 5 écoles de la ville.

Le collectif des **FAISEURS DE VILLE** se mobilise depuis quelques mois pour encourager les parents d'élèves à se saisir du sujet et à le faire remonter aux conseils d'école et aux maires de quartier. Dans plusieurs écoles (Billières, la Juncasse, Pierre et Marie Curie, Viollet le Duc, Dupont-Calas), des actions ont été entreprises : diagnostic avec l'association 2 pieds 2 roues, questionnaires aux parents, sensibilisation aux modes doux, ...

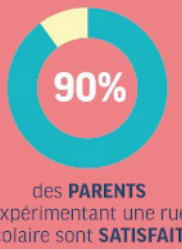
## 5 objectifs

- SECURITE DES FAMILLES
- CONVIVIALITE
- REPORT VERS LES TRANSPORTS DOUX
- ACCESSIBILITE POUR LES PLUS VULNERABLES
- DIMINUTION DE LA POLLUTION

## Ça existe ailleurs ?

- Expérimentée en 2012, dans le code de la route depuis 2018
- 350 rues scolaires depuis 1 an
- Mouvement important depuis 1 an
- à Lille, Lyon, Paris, Tours ou Bourges

## Avec quel résultat ?



La chaussée serait réservée aux **PIÉTONS, POUSSETTES, PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE, TROTTINETTES, DRAISIENNES, VÉLOS (ENFANTS ET ADULTES)...**

**LE MATIN DE 8H10 À 8H55**  
**LE SOIR DE 16H15 À 16H45**

**LES RIVERAINS ET LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)** pourraient néanmoins quitter ou accéder à la rue en roulant au pas (20 km/h).



Parfois, le dialogue a pu être noué avec l'élue de quartier. Mais les progrès restent malheureusement trop lents et les parents finissent par s'essouffler devant les multiples obstacles et le manque de collaboration de la Mairie.

Lors d'une rencontre avec les **FAISEURS DE VILLE** en janvier dernier, les élus à l'éducation et aux mobilités ont expliqué avoir lancé un état des lieux sur les 250 écoles publiques et privées de Toulouse et vouloir démarrer rapidement des expérimentations dans plusieurs écoles. Cependant, aucun engagement n'a été pris sur un nombre d'établissements ou sur un calendrier de mise en œuvre. Et, malgré plusieurs relances, le collectif attend toujours une nouvelle rencontre.

> [faiseursdeville.org](http://faiseursdeville.org)

Illustration : Extraits d'une infographie réalisée par les parents de l'école Marie Stuart à Orléans, sur [blogs.alternatives-economiques.fr](http://blogs.alternatives-economiques.fr)

## QUARTIERS EN LUTTE, SUITE



DES NOUVELLES DU JARDIN-POTAGER DE FONTAINE LESTANG (PASTEKE #2).

Les plantations des riverains ont été détruites, le jardin entièrement clôturé avec une porte cadenassée et des inscriptions « propriété privée » installés tous les mètres (au cas où un seul ne soit pas suffisant). Un panneau publicitaire géant trône dans le parc dévégétalisé, il promet une végétalisation (voir notre photo). Pour le moment, les seuls végétaux sont des plots de béton, des débris et des bouteilles vides.

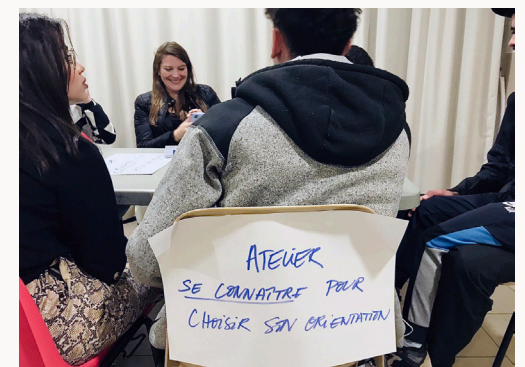
La construction, pour laquelle les riverains à la main verte ont été mis dehors il y a un an, n'a pas commencé.

## BAGATELLE ACTION SOUTIEN EDUCATION, LIEN SOCIAL CONTRE INÉGALITÉS

L'ASSOCIATION BASE A ÉTÉ LANCÉE EN JANVIER 2022 PAR UN GROUPE DE PROFESSEURS BÉNÉVOLES SOUCIEUX DE PLACER L'ENTRAIDE AU CENTRE DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES.

Pour une adhésion de 10€ par an, elle propose un service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire à domicile dans les secteurs de Bagatelle, Mermoz et Faourette. Mais l'action de **BASE** va plus loin en mettant en place une aide éducative plus générale, notamment au cours d'événements auxquels sont conviés les élèves et leurs parents. Le 14 mars dernier avait lieu leur première action destinée à l'information et l'accompagnement autour des dossiers de Parcoursup.

Comment comprendre les enjeux d'orientation dès l'entrée au lycée ? Comment affiner ses choix par rapport à ses envies ? Comment apprendre à mettre en avant ses expériences et à se valoriser dans des lettres de motivation personnelles ? Autant de questions génératrices de stress pour des élèves ayant encore peu de vision du monde du travail et de ses métiers, mais aussi pour leurs parents. "Nous, on n'a jamais parlé avec des gens qui font le métier qu'on voudrait faire, donc c'est dur d'imaginer." Une enseignante nous dit que le système parcoursup a augmenté les inégalités face aux choix d'orientation et que cette soirée est aussi là pour combler le manque d'accompagnement de l'éducation nationale sur le sujet. "Il avait été annoncé un accompagnement de 54h d'aide à l'orientation



sur l'année scolaire mais, dans les faits, on en est loin et beaucoup d'élèves ne savent ni quoi, ni comment faire."

Selon les calculs du collectif Café Pédagogique (journal en ligne par et pour les profs):

- 2.6 millions d'heures de cours seraient nécessaires pour Parcoursup dans le seul enseignement secondaire. C'est l'équivalent de 2000 professeurs à temps plein soit environ 100 millions d'euros.
- 90.000 élèves seraient restés sans réponse possible à l'issue de la première phase sur 930.000 candidats en 2021.

En proposant ces temps individuels mais aussi collectifs basés sur la convivialité et l'échange entre familles, **BASE** s'appuie sur les liens sociaux pour donner une chance à ces élèves de révéler leur potentiel.

Une réunion bilan et un événement convivial/repas partagé avec les familles aura lieu le **1er juillet à la maison de quartier de Bagatelle à partir de 20h.**

Professeur ou élève, n'hésitez pas à les retrouver et à les contacter : [asso.base.31@gmail.com](mailto:asso.base.31@gmail.com)

Adhérez en ligne pour soutenir l'association.  
Contactez-nous pour aider à diffuser le Pastèque autour de vous.  
Possibilité de pré-acheter un pack (10 exemplaires sur 4 numéros) pour soutenir la diffusion du journal.

Donnez-nous votre avis, proposez des sujets ou des articles en nous écrivant à : [lepasteke@larchipelcitoyen.org](mailto:lepasteke@larchipelcitoyen.org)



Retrouvez notre version en ligne sur [larchipelcitoyen.org/lepasteke](http://larchipelcitoyen.org/lepasteke)

**Le Pastèque**  
Coût de revient 0,25€, participation libre  
Directrice de la publication : Véronique André  
Equipe de rédaction : Loliv, Luciole, Maguy Mauve, Véro, Raf, Sph  
Graphisme: Sph

Editeur : Association, loi 1901, Archipel Citoyen, 3 rue Saint Just, 31500 Toulouse  
Imprimeur: Messages, 111 rue Nicolas Vauquelin, 31100 Toulouse  
Dépôt légal : 9 février 2021  
ISSN : 2778-5637